



fin d'année fiscale, alors bon ou pas bon ?

Le Groupe CGI a présenté ses résultats pour le 3ème trimestre fiscal FY18 (avril à juin 2018) en août aux analystes financiers canadiens. Tout va très bien chez CGI au niveau mondial. Côté chiffres, cela donne :

+3,7 %
de revenu

+4,2 %
de bénéfice net

9,8 %
de marge

La situation financière du groupe reste très confortable, la croissance est à son plus haut niveau depuis 4 ans. La profitabilité de la SBU s'améliore et CGI France est l'un des acteurs les plus profitables du marché français.

La fiscale FY18 est presque terminée (au 30/09) et on s'attend à de super résultats. Pour rappel, en 2017, CGI France a surperformé le marché français à tel point que sa rentabilité opérationnelle était à son plus haut niveau depuis 4 ans.

**CGI France : meilleure élève du Groupe et meilleure
des entreprises de services du numérique (ESN) en France.
Mais à quand une VRAIE politique de rémunération
fixe et variable digne de ces résultats ?**

Les réserves de trésorerie, déjà importantes, sont de nouveau en augmentation. CGI pourrait donc investir davantage, notamment dans la gestion du SI (plus fluide, plus accessible et plus user-friendly) et dans la gestion de son personnel (avec une mise en œuvre d'un variable pour tous, digne de ce nom, d'une politique d'intéressement collectif, d'une politique réelle de formation et de gestion dynamique des carrières.....). A ce jour, cela ne semble pas une priorité chez CGI...

Sur la précédente fiscale, l'augmentation de capital de CGI en France a eu pour effet une minoration de la participation. Un cabinet d'expert mandaté par vos élus évalue le manque à gagner à **365 €** en moyenne par salarié. Pour rappel, la participation de l'année dernière a concerné 9912 salariés avec un montant moyen de 1581 €. Sans augmentation de capital, le montant moyen aurait été de 1750 €. Il est à noter que cette augmentation de capital a eu des impacts sur les participations des 3 dernières années :

- 45 €
sur FY15

- 151 €
sur FY16

- 169 €
sur FY17

Compte tenu de ses bons résultats économiques, CGI France aurait pu mettre un place un système afin de minorer ces pertes pour les salariés. Mais CGI ne fait jamais cela... L'idée est plutôt de minorer systématiquement tous éléments de rétribution, motivation à l'égard des salariés et cela en dépit d'un **turn-over à plus de 25% en moyenne sur ces 3 années**. Que vont donner les résultats de la FY18 ? Quelle en sera la couleur pour les salariés ? A quand une réelle dynamique RH au sein de CGI France ??

toujours proposer, toujours négocier, savoir s'opposer

⇒ NAO

C'est très mal parti... alors que CGI France (la locomotive du groupe GGI) a d'excellents résultats mais :

× **Refus de la Direction** sur le cadrage d'augmentation à 4 %. La Direction propose « généreusement » 2,3 %.

Résultat : l'inflation en 2018 étant de 2,3 % ..., une très grande partie des salariés de CGI France va perdre du pouvoir d'achat, tous ceux dont l'augmentation sera inférieure à 2,3 % !

La Direction affiche une volonté d'accorder une enveloppe d'augmentation aux membres supérieure à celle des gestionnaires :

- l'enveloppe cible maximum des gestionnaires sera de 1,7 % de la masse salariale des gestionnaires
- l'enveloppe cible minimum des membres sera de 2,3 % de la masse salariale des membres

× **Refus de la Direction** de donner à chaque salarié qui atteint ses objectifs un variable correspondant à 8% de son salaire annuel fixe. CGI maintient le taux actuel de 2% jusqu'au coefficient 170.

La Direction nous a rappelé les « règles France » :

- le membre ne peut obtenir qu'une fois la cible de 2 %
- les gestionnaires, quant à eux, peuvent obtenir jusqu'à deux fois la cible. En rappel, la cibles des gestionnaires peut aller jusqu'à 30 % de leur salaire fixe annuel.

On vous laisse faire le calcul...

× **Refus de la Direction** de porter le montant de l'abondement annuel de 1140 € actuel à 1800 €. L'engagement de ce montant avait pourtant été pris par la haute Direction CGI en 2013, et n'a jamais été appliquée.

× **Refus de la Direction** de porter le montant du ticket restaurant de 8 € à 9 €, or ce montant n'a pas été revalorisé depuis de nombreuses années. CGI propose « généreusement » 8,50 € (0,30 € à la charge de l'entreprise et 0,20 € étant à la charge du salarié). Cela correspond à un « effort » de l'entreprise de 65€ par an pour chaque salarié.

La Direction CGI France espère-t-elle fidéliser ses salariés avec d'aussi généreuses mesures ?

⇒ CFTC tour

La négociation sur les CSE (Comité Social et Economique) est toujours en cours et nous sommes mobilisées pour de nouvelles réunions planifiées à la dernière minute. Ainsi, les déplacements de vos élus à Lyon, Clermont-Ferrand et Paris pour le CFTC Tour ont dû être reportés à une date ultérieure.

Tous les autres rendez-vous restent inchangés. Comme chaque fin d'année, nous venons à votre rencontre sur tous les sites de CGI France, l'occasion d'échanger avec vous et de vous donner le nouveau calendrier CGI-CFTC de l'année fiscale.

Rappel : nous serons le 28/09 à Grenoble, le 01/10 à Amiens, le 02/10 à Lille, le 23/10 à Bordeaux, le 24/10 à Pau, le 25/10 à Toulouse, le 26/10 à Montpellier, le 05/11 à Rennes, le 06/11 à Brest, le 07/11 à Nantes, le 08/11 à Niort et Orléans, le 09/11 au Mans, le 15/11 à Sophia, le 16/11 à Aix et le 30/11 à Strasbourg.

⇒ Ticket Resto

On nous avait informé d'une période de rematéralisation prévue en septembre, mais sans aucune communication officielle. Interrogée par vos élus, la Direction répond que la prochaine rematéralisation se fera entre novembre et décembre avec des titres papier Millésime 2019, utilisables ainsi durant toute l'année 2019.

Les aléas de calendrier ne sont pas les seules inquiétudes. Nombreux sont les salariés qui nous saisissent avec des retours surprenants de Sodexo : il semblerait qu'ils ne sont plus éligibles à la rematéralisation !

Les règles auraient-elles encore changé ? Affaire à suivre.

⇒ Jours RTT Employeur

A compter du 1^{er} octobre, les jours Q1 managers non imposés par votre encadrement sont au libre choix du salarié. CGI ne peut donc plus vous imposer de poser ces jours.

A poser avant le 31 janvier 2019 ou à positionner sur le CET en décembre.

contactez-nous

Groupe & France : Patrick Renault (patrick.renault@cgi.com)

CBC : Elena Tiganus (elena.tiganus@cgi.com)

FS : Michel Bancal (michel.bancal@cgi.com)

CPGRM & EUTM : Nicolas Bruxelles (nicolas.bruxelle@cgi.com)

TPS HR : Martine Lourseau (martine.lourseau@cgi.com)

NORD : Eric Cariot (eric.cariot@cgi.com)

GRAND SUD & IZCE : Michel Brossard (michel.brossard@cgi.com)

GRAND EST : Arnaud Geissert (arnaud.geissert@cgi.com)

GRAND OUEST : Patrick Renault (patrick.renault@cgi.com)

FGDC : Catherine Cadet (catherine.cadet@cgi.com)

FONCTIONS CENTRALES : Christophe Cointe (christophe.cointe@cgi.com)

@cftc_cgi - cftc@cgi.com - www.cftc.cgi.online.fr



le syndicat
constructif

septembre 2018



Le rôle de vos élus devient de plus en plus important dans l'entreprise d'aujourd'hui. La nouvelle loi travail permet tout un ensemble d'actions pour l'employeur : réduction des budgets des œuvres sociales, réductions de moyens de vos élus, diminution du nombre de vos représentants, moins de proximité, moins d'échanges, plus d'individualisation.

Les relations avec la direction se durcissent. Restons solidaires, salariés et organisations syndicales, pour faire face à ces nouveaux défis et bâtir ensemble les conditions de travail de demain.

Notre vision est de garder la proximité, d'obtenir les moyens suffisants pour accomplir des activités sociales à la hauteur de vos attentes, et cela sur chaque site. Nous souhaitons avoir les moyens pour vous accompagner et être présents quand vous nous sollicitez, que ce soit pour un conseil, un accompagnement, une question ou tout simplement pour faire grandir ensemble la politique sociale de l'entreprise.

Nous sommes les acteurs qui négocient pour vous. Face à la Direction, nous avons le pouvoir de revendiquer des mesures, d'exiger de nouvelles façons de travailler, de créer et d'innover. Et tout cela grâce à vous.

Continuez à nous soutenir, contactez-nous, rejoignez-nous.

